



Informations - Finances - Gestion

JANVIER 2007

« Elargis l'espace de ta tente, les toiles de tes demeures qu'on les distende.
Ne regarde pas à la dépense, Allonge tes cordages et tes piquets ! »
Esaïe 54:2

Bonne

année 2007 Contributions des Eglises à fin Décembre 2006

Clôture 2006

31 décembre 2006 :
Clôture des comptes 2006
12 janvier 2007 :
Réception des derniers versements au titre de l'année 2006

15 février 2007 : Envoi des États récapitulatifs annuels 2006. On peut envoyer les États avant l'Assemblée générale et indiquer après les éventuelles modifications.

Demander au secrétariat régional le dossier « Amiante »

Réunion de la CRI et de la CRAF : Samedi 20 janvier

Secrétariat régional
Eglise Réformée de Nord-Normandie
19, rue Jean Calvin
80000 AMIENS

Téléphone : 03 22 91 83 84
Télécopie : 03 22 91 83 84
E-mail :
secretariat@erf-nord-normandie.org
Site régional :
www.erf-nord-normandie.org

Budget 2006 : 1 010 910 €

Reçu à la date du 12/01/2006 : 932 117 € (sous réserve des dernières vérifications) soit 11.08 mois sur 12.

Sur 35 Eglises de la région :

18 ont versé 100% de leur engagement.

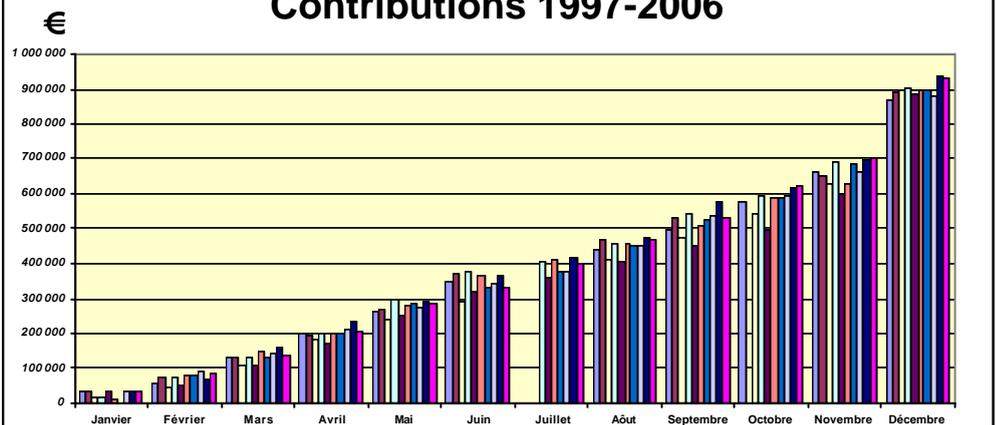
25 ont versé un montant supérieur à 11 mois.

Les retards représentent une somme de 78 793 € (= 3 postes pastoraux)

Trésorerie :

Reçu en décembre : 228 356 € soit 22% du budget total de l'année. Et plus de 150 000 € dans la dernière semaine. Ceci correspond-il aux rentrées ou simplement chacun n'attend-il pas le dernier moment pour ajuster le montant du versement au résultat de l'année.

Contributions 1997-2006



Assurances : ce qui change en 2007 :

- Les contrats gérés au niveau national changent de compagnie : la Mutuelle Saint Christophe remplace AXA, mais le courtier SERVYR reste notre interlocuteur.
- Tarif Police automobile : 441€ soit une diminution de 11% avec des garanties équivalentes.
- Police Patrimoine : 0.64€/m² (à compter du 01/04/2007)
- Police Responsabilité civile-Individuelle accidents-Protection juridique : le contrat sera à la charge de l'Union nationale. Pour des camps de jeunes de plus de 5 jours, demander à Servyr